



- **Une stratégie globale de transition énergétique à l'échelle du département**

1

# Stratégie départementale Énergie Renouvelable

*Principes et objectifs*

**Mai 2021 : signature  
Etat/Département/EPCI(s) Accord  
Cadre de Relance et de Transition  
Écologique :**

**Un département ensemble et  
accélérateur des transitions**

**Soutien à l'innovation et aux  
nouvelles formes de production  
d'énergie (innovation de transition)**

**Les consommations dans le  
Rhône :**

**1400 GWh** pour l'habitat résidentiel

**300 GWh** pour les petites entreprises

**1200 GWh** pour les grandes entreprises

**Soit 2900 GWh**

**3 MWh** par habitant pour leur  
logement

**34 GWh** d'énergie solaire  
produits dans le Rhône soit **0,3  
%** des besoins totaux

**---- > un besoin de « massifier » et diversifier les  
sites de production d'énergie renouvelable**

## 6 axes prioritaires :

- **Développer une stratégie de développement de l'électricité renouvelable photovoltaïque**
- **Augmenter la production de biogaz (objectif 100% autonomie biogaz) en accompagnant le développement de la méthanisation**
- **Développer une stratégie bois-énergie locale en lien avec la gestion du patrimoine forestier départemental**
- **Développer la filière bio-hydrogène pour préparer les usages et les mobilités propres de demain**
- **Accompagner la valorisation des Énergies fatales des industrielles**
- **Accompagner les ménages, notamment les plus précaires, vers la rénovation de leur logement**

## Les grands principes :

- **Diversifier les sites de production et les types de vente de l'énergie**
- **Relocaliser la production d'électricité et renforcer la résilience énergétique locale**
- **Permettre aux élus de maîtriser le développement et les conditions d'acceptabilité des installations**
- **Nouer des partenariats public-privé-citoyens bénéfiques pour le développement local**
- **Les terres agricoles ne sont pas concernées ou uniquement sur un volet expérimentation**

Une stratégie départementale de développement des EnR , qui va se déployer dès 2023



2

# Stratégie départementale Énergie Renouvelable

*Recensement des sites*

## 6 types d'installations photovoltaïques :

**1. Sur grande**



**2. En ombrière**

**toiture**



**3. Au sol**



**Verticales  
d des routes**



**5. Flottantes**



**En agrivoltaïsme**



**Première phase de développement : 4 premiers types d'installations,**

**Un travail de premier recensement a été effectué afin de déterminer si une stratégie ENR départementale est possible sur du foncier maîtrisé. 60 GWh ont été identifiés sur le foncier départemental a minima pour une première tranche de développement**

Typologie site	Nombre de site	Production potentielle
Bâtiment (collèges, CT, ...)	≈ 30 sites	[2,4 à 3,6] GWh
Délaissés de voirie	≈ 15 secteurs (tènement > 1 ha)	[36 à 48] GWh
Délaissés de voirie	≈ 10 secteurs (tènement [0.5 à 1 ha])	[3,6 à 6] GWh

*Pusignan : délaissés du Rhône Express*  
20 ha , 3000 ml



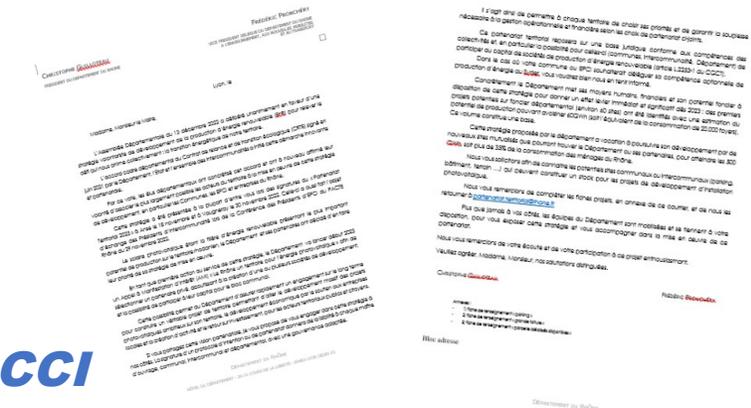
*Brindas: Collège Charpak*  
1 000 m<sup>2</sup>



## Sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2023, la poursuite du recensement du potentiel, auprès des partenaires :

**Potentiel = grandes toitures, des parkings et autres parcelles (sans usage / dégradé)**

- **Les 208 communes et les 12 EPCI du Rhône :**  
Via un courrier adressé , fin 2022 , par le Président  
+ annexe fiche à renseigner
- **Démarches similaires auprès de l'OPAC**
- **Démarches similaires auprès des industries, via partenaire CCI**



## A retenir :

- 1) Recensement du potentiel = pas d'engagement (à ce stade) --- > le Maire ou Président garde la main , et même après le tour des « Etudes de Faisabilité » = possibilité de répartir son foncier à potentiel PV, de le garder pour son propre projet, ou de le confier à une centrale villageoise, ou au SYDER , ou de l'intégrer dans notre stratégie départementale partenariale**
- 2) Ne pas se formaliser sur la taille des fonciers à faire remonter**
- 3) Le Département propose d'accompagner les Communes&EPCI dans cette stratégie et ce recensement, via intervention en territoire pour expliquer la stratégie, travailler les potentiels**



# Recensement du potentiel Photovoltaïque

Commune : ..... Adresse : .....

**TOITURE BATIMENT > 500 m2**

## Situation :

N° cadastre : .....

Surface : ..... m2

Contact : M. / Mme .....

☎.....  
@...:

## Principales informations :

- Zonage d'urbanisme (U / N / A) : .....
- Périmètre ABF : oui / non
- Étude(s) technique(s) réalisée (s) : oui / non  
Si oui, lesquelles :  
.....  
.....
- Autres informations :  
.....  
.....  
.....

*Plan de situation / Photo*



# Recensement du potentiel Photovoltaïque

Commune : ..... Adresse : .....

**PARKING > 1500 m2**

## Situation :

N° cadastre : .....

Surface : ..... m2

Contact : M. / Mme .....



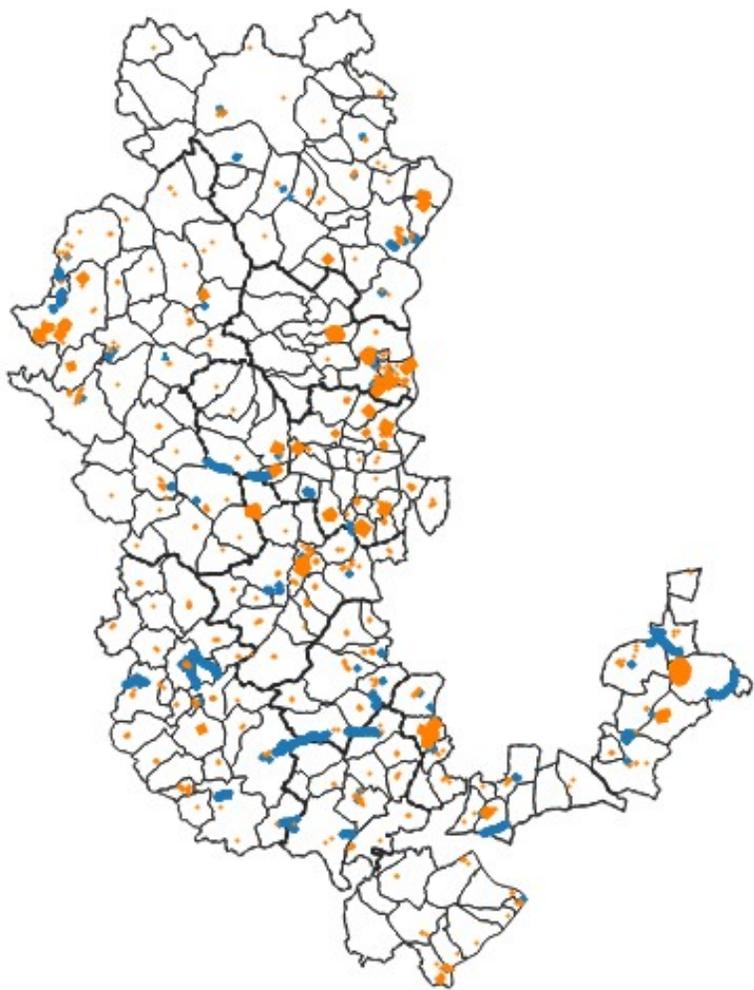
## Principales informations :

- Zonage d'urbanisme (U / N / A) : .....
- Périmètre ABF : oui / non
- Périmètre PPRN : oui / non, si oui lequel  
.....
- Périmètre PPRT : oui / non, si oui lequel .....
- Étude(s) technique(s) réalisée(s) : oui / non  
Si oui, lesquelles :  
.....  
.....
- Autres informations :  
.....  
.....  
.....

*Plan de situation / Photo*



## Une première phase de recensement des sites potentiels



**foncier départemental**

**+**

**Sites potentiels sur le territoire  
auprès des partenaires  
(communes, EPCI, OPAC, ...)**

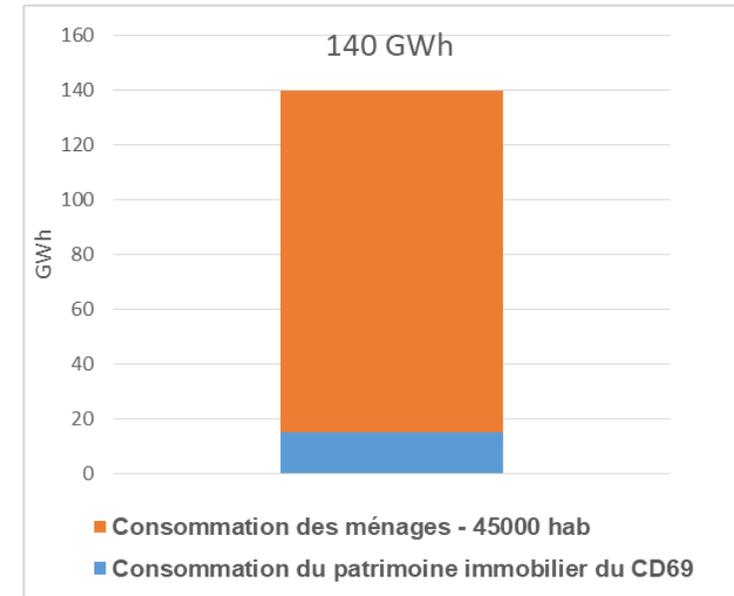
## Une première phase d'installation pour la stratégie de solarisation territoriale partenariale pourrait produire **140 GWh dès 2027.**

**140 GWh, c'est:**

**Couvrir la consommation du patrimoine immobilier département**

**+**

**Multiplier par 7 la production photovoltaïque du département :  
soit ≈10 % de la consommation des ménages (≈ 45.000 habitants)**



**Cette stratégie se déploiera grâce à un ou des partenaires privés choisis dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt**

**« Le Rhône un territoire pour l'énergie photovoltaïque » et par la création de sociétés de projet**

4

# Stratégie départementale Énergie Renouvelable

*L'AMI « le Rhône, un territoire pour l'énergie photovoltaïque »*

## ➤ Objectifs de l'AMI :

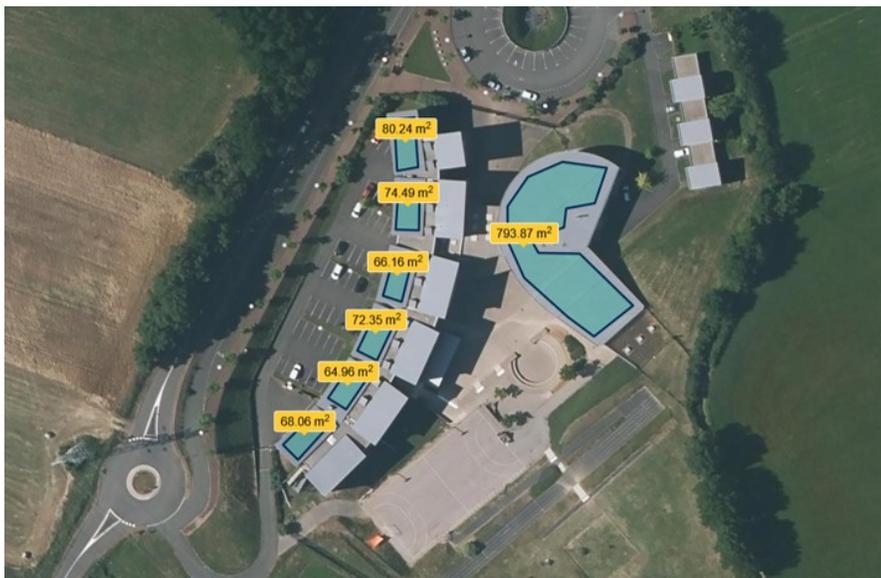
- **Sélectionner un ou des acteurs privés développeurs, en vue de la création de sociétés de production d'énergies renouvelables, et le cas échéant, de sociétés commerciales ayant pour objet de détenir des actions de sociétés de production d'énergies renouvelable**
- **Le(s) acteur(s) privé(s) sélectionné(s) procèdera ou procéderont aux études techniques puis à terme, à l'installation et à l'exploitation des futurs équipements photovoltaïques sur notre patrimoine/territoire**

## ➤ Un AMI composé de :

- **Présentation des 4 études de cas (sur le foncier du CD69), représentatifs de nos potentiels :**
  - **Une grande toiture sur bâtiment type collège (collège Simone Veil à Chatillon d'Azergues)**
  - **Deux délaissés routiers**
    - **1 délaissé longitudinal (PV verticaux) - RD311 Messimy**
    - **1 sur parcelle (centrale solaire au sol) - Pusignan**
  - **Un parking (ombrière) – cité scolaire Tarare**

### Cas grande toiture

collège Simone VEIL à Chatillon d'Azergues  
( $\approx 1200 \text{ m}^2$  de toitures)



### Cas parking (ombrière)

Parking cité scolaire de Tarare :  $700 \text{ m}^2$



### Cas délaissés de voirie

RD311 Messimy  
Près de 1,5 km



### Cas grande parcelle

Site de Pusignan  
Environ 4ha



5

# Stratégie départementale Énergie Renouvelable

*L'Académie de la transition énergétique du Rhône*

- **Objectifs de l'académie de la transition : accélérer la transition énergétique du territoire**
- **Acculturer et accompagner collectivement autour des enjeux EnR --- > partenariat avec le CNFPT pour sensibiliser, et former les Elus, Agents de la collectivités, et le réseau de technicien des collectivités,**
  - **Partager les pratiques/expériences, avec le Groupe Projet PACTE Rhône ENR [CD-EPCI]**
  - **Poursuivre les actions de sensibilisations de la population, partenariat avec la Alte 69, l'OPAC, l'ATD, les chambres consulaires....**
  - **Accompagner les acteurs privés (contrat de fourniture d'énergie et opportunités en matière de transition énergétique) avec les CCI Lyon Métropole et Beaujolais**

➤ **Les premiers évènements**

- **Lancement de l'Académie - 24 avril 2023 à Belleville en Beaujolais**
- **1<sup>ère</sup> journée nationale des Départements engagés dans la transition Énergétique : 8 juin 2023 à Lyon**

### ➤ Les premiers outils : mallette pédagogique

- **Plaquette Stratégie ENR départementale et partenariale** : *objectifs/principes/axes*
- **Éléments synthèses sur le recours et finalité d'un AMI**
- **Centrale argumentaire/foire aux questions**
- **Folio acronyme/lexique**

N°	THEMATIQUE	QUESTION
1	GENERAL / OPPORTUNITE	Comment les projets vont ils s'articuler avec les autres projets envisagés par les territoires, cas notamment des projets étudiés (stade faisabilité par les Communes, Centrales aux communes et aux Courriers adressés aux communes et qui ont tjs de confusion, notamment pour les Interco (porteur des démarches TEPOS et qui ont tjs des difficultés pour avancer sur les territoires des communes, engageons nous notre partenariat ?
2	GENERAL / OPPORTUNITE	A quel moment, engageons nous notre partenariat ?
3	GENERAL / PARTENARIAT	Quand faudra t- il choisir les menus ?
4	GENERAL / PARTENARIAT	Quel est le calendrier de cette stratégie ?
5	GENERAL / PARTENARIAT	Faut il avoir identifier la majorité des potentiels pour lancer l'AMI ?
6	GENERAL / PARTENARIAT	Quelles sont les instances autour de cette stratégie ? Autour des montages de sociétés de projets ?
7	GENERAL / PARTENARIAT	Quelle articulation avec le SYDER ?
8	GENERAL / PARTENARIAT	Combien de montage de sociétés de projets ? 1 par projets? Par territoire ?
9	GENERAL / MONTAGE Stés	Quel est le modele de Sté envisagé ? Une Sté Mere et des Stés Filles/par territoire / par projet
10	GENERAL / MONTAGE Stés	Comment va se faire la hiérarchisation sites à étudier au stade fais. en fonction nombreux sites recensés (foncier C
11	GENERAL / MONTAGE Stés	

N°	THEMATIQUE	QUESTION
15	ECONOMIE	Est-ce qu'il est prévu une ouverture au citoyens?
16	ECONOMIE	Comment va se passer la répartition financière pour une grappe de projet (avec 1 foncier commune, 1 Du CD, 1 de l'EPCI) ?
17	ECONOMIE	Peut on explique le tableau avec les Menus ? o C'est quoi les pourcentage de revenu o Préciser les impots/taxe o A quoi correspond la phase de développement o A quel moment reçoit on des recettes o Pourquoi on évoque « investissement de la commune/epci » --- > est ce plutôt implication (plutôt qu'investissement)
18	ECONOMIE	Comment se fait le financement des projets - notamment phase étude ? Puis phase travaux? Et enfin phase démantèlement
19	ECONOMIE	Quels sont les retombées économiques ? Et A quel stade?

N°	THEMATIQUE	QUESTION
21	IMPACTS / ENVIRONNEMENTAL	Quels sont les démarches (urbanisme) nécessaires pour autoriser l'implantation de PV : PC? Déclaration Préalable, Révision de PLU ... ?
22	IMPACTS / ENVIRONNEMENTAL	Quelles sont les procédures réglementaires auxquelles les projets sont soumis?
23	IMPACTS / ENVIRONNEMENTAL	Quels sont les impacts environnementaux des projets?
24	IMPACTS / ENVIRONNEMENTAL	Comment protéger nos paysages? Et l'identité des territoires ?
25	IMPACTS / ENVIRONNEMENTAL	Allez-vous couper des haies, arbres?
26	IMPACTS / ENVIRONNEMENTAL	Comment empêcher la dégradation/vandalisme?
27	IMPACTS / ENVIRONNEMENTAL	Sur les parking, comment sera concilié végétalisation/desimpermeabilisation (enjeu eau) et ombrière PV (enjeu Energie)
28	FONCTIONNEMENT / EXPLOITATION	Quelles sont les principales caractéristiques des ouvrages ?
29	FONCTIONNEMENT / EXPLOITATION	Quelle valorisation de la production ? Est-ce l'AMI flèche 1 unique modele ?
30	FONCTIONNEMENT / EXPLOITATION	Pourra t on prévoir un modele de production qui autorise l'autoconsommation
31	FONCTIONNEMENT / EXPLOITATION	Qui est responsable de quoi (le propriétaire du foncier mobilisé, la Sté de Projet, le développeur ....)?
32	FONCTIONNEMENT / EXPLOITATION	Quelle est la durée de vie des ouvrages ?
33	FONCTIONNEMENT / EXPLOITATION	Comment se fait le démantèlement des